

Le Scrutin - Octobre 2006

Bienvenue au numéro du mois d'octobre du Scrutin!

Contenu:

- [Message du président](#)
- [La fenêtre de consultation est ouverte!](#)
- [Pendant ce temps, l'a phase d'apprentissage continue...](#)
- [L'urne avec le professeur Rose](#)
- [L'Assemblée des étudiants sur la réforme électorale](#)
- [Notre partenariat avec TV Ontario](#)
- [Quoi de neuf sur notre site](#)
- [Pour nous joindre](#)

Message du président

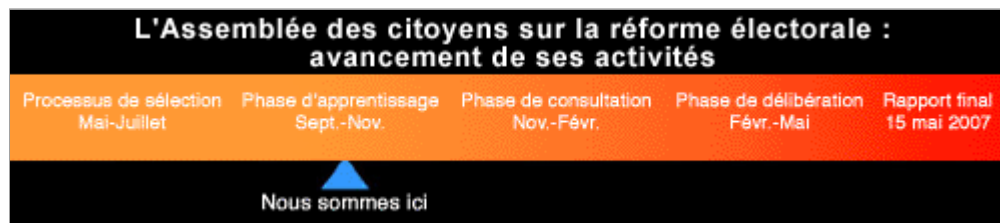


Maintenant que la première moitié de la phase d'apprentissage est terminée, les membres de l'Assemblée et moi attendons les consultations publiques avec impatience. Au cours de nos dernières réunions, nous avons discuté des plans de consultation et nous avons approuvé le contenu du guide *Discutons entre citoyens*, conçu dans le but d'encourager la population à participer au processus de l'Assemblée.

Il y a plusieurs façons de s'impliquer dans le processus. Vous pouvez participer aux réunions de consultation publique à titre d'observatrice ou d'observateur, en préparant une présentation ou en faisant parvenir vos commentaires écrits à l'Assemblée par l'entremise du site Web ou par tout autre moyen.

Grâce à la phase d'apprentissage, nous disposons d'une abondante matière à réflexion, mais il est essentiel d'obtenir le point de vue des Ontariens avant d'entamer la phase de délibération. Dites-nous quelles sont, selon vous, les caractéristiques essentielles d'un système électoral et quel système conviendrait le mieux à la réalité actuelle de l'Ontario. N'attendez pas que l'Assemblée formule ses recommandations avant de nous faire connaître votre opinion.

George Thomson



La fenêtre de consultation est ouverte!

L'Assemblée veut connaître votre point de vue sur la réforme électorale de l'Ontario. Les membres ont conçu un plan pour vous inciter à nous faire parvenir vos commentaires écrits et à faire une présentation lors des réunions publiques.

Des réunions publiques seront tenues à divers endroits dans la province à partir de la fin du mois de novembre 2006 jusqu'en février 2007. Vous pouvez nous faire parvenir vos commentaires écrits dès maintenant, et ce jusqu'au 15 janvier 2007. Cet échéancier permettra à l'Assemblée de tenir compte de toutes les soumissions avant d'entamer la phase de délibération en février.

Le guide de consultation de l'Assemblée *Discutons entre citoyens* est offert en anglais et en français sur notre [site Web](#) ou dans les kiosques de [Service Ontario](#) partout dans la province. Veuillez communiquer avec le Secrétariat de l'Assemblée des citoyens au 1- 866-656-9908 pour obtenir une copie du guide dans un autre format (p. ex. impression en gros caractères).

Visitez notre [site Web](#) pour connaître les moyens de faire valoir votre point de vue. Ne manquez pas la chance de participer à ce processus historique!

Pendant ce temps, l'a phase d'apprentissage continue...

Il ne reste que trois fins de semaine à la phase d'apprentissage.

Les réunions de l'Assemblée ont lieu à Osgoode Hall, à l'Université York (campus Keele) et toutes les séances plénières sont ouvertes au public et sont diffusées sur le [site Web de TV Ontario](#). Voici un aperçu de la phase d'apprentissage. Un calendrier détaillé est également affiché sur notre site.

Fin de semaine 1 9-10 septembre	Création d'une communauté
Fin de semaine 2 30 septembre – 1er octobre	Parlement, partis et valeurs
Fin de semaine 3 14-15 octobre	Systèmes électoraux I Pluralité/Majorité > discussion sur le système uninominal à majorité simple
Fin de semaine 4 28-29 octobre	Systèmes électoraux II Systèmes à représentation proportionnelle et mixtes
Fin de semaine 5 11-12 novembre	Valeurs et réforme électorale > expériences internationales
Fin de semaine 6 25-26 novembre	Élections simulées

L'urne avec le D^r Rose



Dans ce numéro, nous demeurons au Canada, mais nous nous rendons au nord du 60^e parallèle pour voir comment les candidats se présentent aux élections ainsi que la façon dont les gouvernements sont formés dans les Territoires du Nord-Ouest (T. N.-O.) et au Nunavut, notre plus récent territoire.

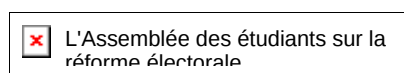
Le système majoritaire uninominal est utilisé en Ontario, ainsi que dans toutes les autres provinces et territoires du Canada. Les T. N.-O. et le Nunavut ne font pas exception. En anglais, ce système est souvent appelé « First Past the Post », parce qu'il fonctionne un peu comme une course de chevaux. Il n'y a qu'un seul gagnant dans chaque circonscription, et pour gagner, il suffit de terminer avec une avance sur les autres candidats. Le candidat victorieux doit recueillir *un plus grand nombre de votes* que tout autre candidat (une majorité), *sans* toutefois devoir obtenir une majorité absolue (50 % plus 1) des voix exprimées.

Habituellement, dans un système majoritaire uninominal, lorsque l'on vote pour un candidat, on vote du même coup pour le parti politique qu'il représente. Les deux constituent la seule et même chose. Nous voici arrivés à ce qui différencie la politique aux T. N.-O. et au Nunavut : il n'y a pas de partis politiques. Les députés à l'Assemblée législative sont plutôt élus à titre de candidats indépendants. Partout ailleurs au Canada, le premier ministre est le chef du parti qui a remporté le plus grand nombre de sièges et c'est lui qui nomme les membres du Cabinet. Dans les T. N.-O. et le Nunavut, le premier ministre et les membres du Cabinet sont élus au scrutin secret par tous les députés de l'Assemblée législative.

Alors que les gouvernements dans le reste du Canada ont tendance à être composés de membres d'un parti unique qui contrôle la majorité des sièges à l'Assemblée législative, dans ces territoires, le gouvernement est toujours minoritaire. Des 19 députés qui composent chaque Assemblée législative, seuls sept (aux T. N.-O.) ou huit (au Nunavut) sont membres du Cabinet. Ceci laisse une majorité de « députés réguliers » pour faire office d'opposition non officielle à l'Assemblée législative et surveiller le gouvernement. En conséquence, les députés réguliers peuvent exercer une influence considérable sur les décisions prises par le gouvernement.

Certains peuvent considérer que l'absence de partis va à l'encontre de nos traditions parlementaires démocratiques. D'autres peuvent faire valoir que les gouvernements des T. N.-O. et du Nunavut sont des modèles de prise de décisions par consensus plus fidèles aux traditions autochtones et que l'absence de partis et de discipline de parti permet aux députés de voter comme bon leur semble et de représenter les intérêts de leurs électeurs. Peu importe votre point de vue, une chose est certaine : lorsqu'il est question de systèmes électoraux, le contexte et la culture importent.

L'Assemblée des étudiants sur la réforme électorale



[L'Assemblée des étudiants sur la réforme électorale](#), constituée de 103 jeunes sélectionnés dans le cadre d'un processus de mise en candidature, se réunira du 15 au 19 novembre 2006

pour participer à un processus à l'image de l'Assemblée des citoyens. Plusieurs autres étudiants s'impliqueront dans la création d'un programme d'études pour les cours de civisme de niveau secondaire.

Les étudiants apprendront les caractéristiques du système électoral actuel de l'Ontario, des autres systèmes utilisés dans le monde ainsi que les valeurs et les résultats associés à chacun de ces systèmes. Les participants recommanderont le système électoral qui, selon eux, reflète le mieux les valeurs des jeunes ontariens et ils soumettront un rapport à l'Assemblée des citoyens.

Notre partenariat avec TV Ontario

Dans le cadre de ce partenariat, TVOntario jouera le rôle de « partenaire médiatique » de l'Assemblée. TVO travaillera en collaboration avec le Collège Seneca d'arts appliqués et de technologie ainsi que d'autres collèges dans le but de filmer les phases d'apprentissage et de délibération de l'Assemblée des citoyens. L'élément clé de ce partenariat est le plan de TVOntario visant à créer un microsite sur leur site Web tvo.org pour alimenter le débat public sur la réforme électorale.

Visitez le [site Web](#) de TVOntario pour regarder les webémissions des séances d'apprentissage en direct, les vidéos des [séances précédentes](#), le [profil des membres](#) et beaucoup plus.

Quoi de neuf sur notre site

Chaque semaine, le site de l'Assemblée des citoyens contient quelque chose de nouveau. Les dernières nouveautés :

- [Forum public nouveau et amélioré](#)
- Télécharger un exemplaire du guide de consultation de l'Assemblée [« Discutons entre citoyens »](#)

Pour nous contacter

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet du Ballot, veuillez écrire à : lescrutin@citizensassembly.gov.on.ca